

## *Nouvelles de Quéménéven*

*Keleir Kemeneven*

Mairie : 2 rue Saint Laurent

29180 Quéménéven

Tel : 02 98 73 53 33 - Courriel : [mairie@quemeneven.bzh](mailto:mairie@quemeneven.bzh)

Mars  
N° 148



Bibliothèque de Quéménéven le  
17 mars à 19 h 00 : soirée jeux  
avec diner participatif



Cérémonie du 19 mars 2023. Le  
rendez-vous est fixé à 10 h 50 sur  
la place du 19 mars 1962.



Soirée crêpes : le 1 er avril



Retrouvailles et loisirs :  
repas-crêpes le 13 avril



Le dimanche 30 avril : Marché de  
printemps et de l'artisanat.

### Le mot du maire

Après un hiver particulièrement arrosé -mon pluviomètre fut noyé entre octobre et janvier sous des centaines de mm de précipitations-, nous voici à nouveau dans une période de sécheresse assez étonnante, avec un mois de février record : mon pluviomètre ne comptabilise que 16 mm de pluie pour la totalité du mois. Je ne suis pas devin, et peut-être aurons-nous des pluies bienveillantes dans les mois à venir, mais les informations qui remontent sur notre ressource en eau en Bretagne ne sont pas de nature à me rassurer.

Certes, nous ne sommes pas dans la situation délicate d'autres régions françaises déjà très inquiètes alors que nous ne sommes pas encore rendus au printemps - Situation extrême : dans le Var, des maires gèlent les permis de construire pour cinq ans à cause du manque d'eau. Malgré tout, nos réserves ne sont pas encore refaites depuis l'été dernier, et il ne faudrait pas que le temps sec redevienne la norme le printemps venu. L'an passé, en tant qu' élu, j'avais été averti du risque important qui pesait sur la ressource en eau dès le mois de juin. Nous avons frôlé la catastrophe. Heureusement pour l'agriculture, les orages de juin ont copieusement arrosé les cultures (et provoqué des coulées de boue catastrophiques), et il a plu à nouveau à partir de la fin de l'été, mais sommes-nous garantis d'avoir la même chance à la prochaine sécheresse ?

Il y a quelques années, en plein hiver, je me souviens d'avoir laissé l'eau couler au robinet le temps de me brosser les dents, et de me faire la réflexion que nous ne manquerons jamais d'eau en Bretagne. L'été dernier, je fermais mon robinet dans les mêmes circonstances pour économiser de l'eau du robinet pendant quelques secondes... Jamais je n'avais imaginé qu'on envisagerait, en Bretagne, un approvisionnement en bouteilles d'eau pour compenser des rivières arrivées à un seuil critique. Les arbres perdaient leurs feuilles dès août l'an passé, et certains ne repartiront pas cette année, si j'en crois le témoignage des agents de l'ONF. Voilà où nous en sommes aujourd'hui. La sécheresse de l'an passé à pointé du doigt nos faiblesses, et doit nous faire réfléchir sur notre consommation d'eau comme sur la ressource disponible. Chaque litre compte, et je vous encourage tous à être sobres afin d'éviter un rationnement d'eau potable une fois l'été venu.

Erwan Crouan



Passage à l'heure d'été dans la nuit du  
samedi 25 au dimanche 26 mars.

## Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place. En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de préremplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part. Vous avez **jusqu'au 30 juin 2023** pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le 0 809 401 401.

La mairie est abonnée au service de démarches en ligne. Il est désormais possible d'effectuer les démarches suivantes sur internet.

Recensement Militaire A partir de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent, chaque jeune français doit effectuer son RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE.

J'ai 16 ans Je crée/me connecte à mon compte Service-Public.fr

- ◆ Je remplis le formulaire
- ◆ Je télécharge les pièces justificatives
- ◆ J'envoie en ligne mon dossier complet

⇒ La mairie reçoit et traite le dossier. Je reçois l'attestation dans le porte-documents de mon compte Service-Public.fr ou par courrier. "Organisation de ma journée défense et citoyenne sur [majdc.fr](https://majdc.fr)"



Mes démarches  
à portée de clics !

Inscription sur les listes électorales. Quand m'inscrire ? Depuis la mise en œuvre du répertoire électoral unique en 2019, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6 -ème vendredi précédent le scrutin.

Démarche en ligne également de la conclusion d'un pacs. Ce service permet à des usagers souhaitant se pacser de compléter en ligne les informations nécessaires à cette union ( actuellement contenues dans les Cerfa) et de télécharger leurs pièces justificatives.

## **Calendrier des permanences : Solidaires pour l'habitat Bretagne**

**Les 4èmes mercredis des mois impairs (janvier-mars-mai-septembre-novembre)**

**QUEMENEVEN : 10h-12h**

**Sarah MAILLARD-LAGRUE, Chargée d'Opérations**

tél : 06 15 23 29 56/ Tél : 02 56 69 55 24 courriel : [s.maillard-lagrue@soliha-bretagne.fr](mailto:s.maillard-lagrue@soliha-bretagne.fr)

SOLIHA – Solidaires pour l'Habitat Bretagne



Établissement de Quimper - 41, rue de Pen ar Steir - 29000 QUIMPER. Siège social - 4, avenue du Chalutier Sans Pitié - 22190 PLERIN. [SOLIHA-BRETAGNE.FR](https://SOLIHA-BRETAGNE.FR)

### Dispositif coup de pouce

Dans le cadre de sa politique jeunesse (16-29 ans) Quimper Bretagne Occidentale lance un nouveau dispositif d'aides à la mobilité et à la formation à un job saisonnier. Un soutien concret et pratique pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes sur le territoire.

#### ⇒ Aide pour l'obtention d'un permis de conduire

- Permis AM (scooter) : aide 150 €
- Permis B (voiture) : jusqu'à 600 €

#### ⇒ Aide pour l'achat d'un véhicule

- Scooter jusqu'à 300 € - voiture jusqu'à 600 € .

### Conditions à remplir

Avoir entre 16 et 29 ans

Etre domicilié (e) sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale depuis plus d'un an.

Avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur à 26 350 €

#### ⇒ L'aide à la formation pour un job saisonnier.

- L'aide peut être demandée pour
- BAFA/ BAFD
- Brevet National de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)
- secourisme (PSC1,PSE1,PSE2) Montant de l'aide jusqu'à 400 € selon la formation choisie

Rendez-vous sur le site : [quimper-bretagne-occidentale.bzh](http://quimper-bretagne-occidentale.bzh) ou instagram : [infojeunesse.qbo](https://www.instagram.com/infojeunesse.qbo)



### Le service National Universel est un dispositif qui s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans.



Avec le service National universel, je découvre mon talent pour l'engagement

Grâce au SNU, découvrez la vie collective au sein d'un centre accueillant une centaine de jeunes venus de toute la France. C'est une occasion unique de créer des liens et de développer votre culture de l'engagement (2 semaines dans un autre département que le vôtre). Dans l'année qui suit le séjour de cohésion, vous vous engagez dans la réalisation d'une mission d'intérêt général.

Vous apportez votre aide à une structure près de chez vous, dans le domaine de votre choix. À l'issue de la mission d'intérêt général, vous pouvez poursuivre votre engagement dans un dispositif de volontariat comme le Service civique, qui est indemnisé ou par du bénévolat. Cette troisième phase est facultative et peut être réalisée jusqu'à vos 25 ans.

#### Pourquoi s'engagez ?

Affirmer vos valeurs - Etre utile aux autres - Agir pour une société solidaire - Construire un parcours qui vous ressemble.

Rejoignez l'équipe 2023, inscrivez-vous sur [snu.gouv.fr](http://snu.gouv.fr)

« Le recrutement pour l'École des Mousés est en cours. Vous êtes de nationalité française ? Vous avez au moins 16 ans et moins de 18 ans au 01/09/2023 ? Vous avez un niveau 3ème ou seconde ? Vous savez nager ? Vous souhaitez acquérir rapidement des compétences et un rôle au sein des équipages de la Marine Nationale ? Cette école est faite pour vous !! Vous y découvrirez pendant 10 mois un enseignement articulé autour de formations maritime, militaire et académique. Pour plus d'informations, rendez-vous au CIRFA MARINE BREST situé 8, rue Colbert (02.98.22.15.31/ [lamarinerecrite.fr](http://lamarinerecrite.fr)) ou au CIRFA MARINE QUIMPER situé 44, rue Jean Jaurès (02.98.64.78.57/ [lamarinerecrite.fr](http://lamarinerecrite.fr)). »





En ce 18 décembre 2022, la mairie a ouvert exceptionnellement ses portes pour accueillir Antoinette et Pierre Capitaine de Kermiel.



18 décembre 1962– 18 décembre 2022, cela signifie 60 ans de mariage, de vie commune et l'occasion de fêter leurs noces de diamant.

C'est donc jour pour jour que les vœux échangés en 1962 ont été réitérés par Antoinette et Pierre, en présence de leur famille et amis proches.

C'est avec une certaine émotion, que M. le maire Erwan Crouan a renouvelé, relu et uni pour la 2ème fois, les époux Capitaine.

En 1962, c'était aussi un maire nommé Crouan Jean (le grand-père du maire actuel) qui avait célébré leur union à Quéménéven. Erwan a retracé en quelques phrases leurs vies bien remplies autour de leur travail et passion : les abeilles, la nature, le miel, les arbres plantés sur une partie de la commune...

A la fin de la cérémonie un diplôme d'honneur pour leurs Noces de Diamant et un beau bouquet de fleurs ont été remis, aux mariés, ainsi qu'un futur rendez-vous en 2032 pour fêter les Noces de Platine....

C'est avec beaucoup de vœux, de joie et de bonheur que nous laissons Antoinette et Pierre bien entourés par leurs enfants, petits enfants et arrière-petits en ce dimanche 18 décembre 2022.....

## Kémé en fêtes

Une trentaine de personnes, petits et grands se sont retrouvées ce dimanche 29 janvier autour de différents jeux de société. Jeux de cartes, de stratégies ou puzzles le tout dans la bonne humeur..



Vers 16 h 00 pause goûter oblige !!!

Des délicieuses galettes et gâteaux des rois ont régalé les joueurs, certains sont même devenus reines ou rois en découvrant les précieuses fèves cachées...

Vives les majestés de Quéménéven.

A cette occasion la présidente, Joëlle Bourhis, confirme la date d'un vide grenier et d'un vide jardin **le dimanche 30 avril...**

Pour tous renseignements le 06 73 73 85 84 (Joëlle Bourhis) ou 06 29 91 86 19 (Loëtitia Herbreteau) ou par mail : [keme.en.fetes@orange.fr](mailto:keme.en.fetes@orange.fr)

## **Quéménéven : Photos d'hier et d'aujourd'hui. Collecte et numérisation de photos anciennes à Quéménéven.**

### **Quand ?**

Les mercredis 15 et 22 mars 2023, de 10H à 12H et de 15H30 à 17H30.

### **Où ?**

A la bibliothèque de Quéménéven, 4 rue de Kérampage  
Copie numérique si vous avez une clé USB.



## Cérémonie des vœux de la municipalité le dimanche 15 janvier 2023

C'est en présence d'élus de QBO et de l'équipe municipale que Monsieur le maire, Erwan Crouan, a présenté ses vœux, après deux années d'absence liées au COVID.

Le maire a débuté son discours avec une pensée pour la guerre en Ukraine. Il a ensuite dressé un bilan de l'année encourue et a présenté les projets en cours.

### Urbanisme et aménagement

- Avancement du PLUi de QBO
- Avancement du MOS du Scot de l'Odét - loi de Zéro Artificialisation des Sols
- Avancement de l'adressage
- Avancement du projet d'assainissement
- Projet aménagement du Lotissement du Bourg
- Rétrocession des Chemins AFR Vente de l'ancien atelier communal
- installation d'une antenne de téléphonie mobile à la Gare

### Travaux et voirie

- Réaménagement du bourg - rue de la Gare
- Sécurisation des entrées de bourg
- Mise en accessibilité des bâtiments
- Avancement du projet de réseau de chaleur
- Avancement du projet de réparation de la toiture du stade
- Audit énergétique de l'école + bibliothèque
- Sujets divers Eglise et Chapelle.

La crise énergétique s'est aussi invitée dans le discours. La commune de Quéménéven bénéficie du bouclier tarifaire qui limite la hausse à 15 %.

Le maire a remercié tous les bénévoles des associations, les commerçants qui font l'âme d'un village, le personnel communal pour leur investissement et leur implication au quotidien, les conseillers municipaux pour leur assiduité et l'équipe du petit jaune.

### Nombre de permis de construire déposés

en 2020 → 10 permis

En 2021 → 12 permis.

En 2022 → 15 permis

### Courbe de la population communale.

En 2009 → 1 137 habitants.

En 2014 → 1 130 habitants.

En 2022 → 1112 habitants.

### Démographie

En 2021 → 6 naissances

15 décès.

En 2022 → 12 naissances

10 décès.



### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Mardi : 9h00-12h30 / **Fermée l'après-midi**

Mercredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Jeudi : 9h00-12h30 / **Fermée l'après-midi**

Vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-16h30

Samedi : fermée

### Horaires d'ouverture de l'agence postale.

Du lundi au samedi

de 9 h 00 à 11 h 30



### Sortie des élèves de GS-CP chez Tro Heol.



La semaine dernière, Tro Heol recevait la compagnie "Via Cane", installée dans les Cotes d'Armor, qui propose des spectacles de marionnettes, théâtre d'ombre et théâtre jeune public.

Ils sont venus travailler une semaine sur leur prochain spectacle « l'ami imaginaire ». Le jeudi 2 mars, les élèves de Grande section et CP de l'école de Quéménéven ont eu l'honneur d'assister à l'avant première de ce spectacle. Les élèves, tous, très intéressés ont posé des tas de questions...

Le metteur en scène, Jean-Frédéric Noa, leur a longuement expliqué la « fabrication » du spectacle, les métiers qui y sont impliqués, les techniques utilisées etc.... Les élèves ont pu découvrir les premières ébauches des éléments du décor, en carton découpé et coloré.

### Les rendez-vous de la petite enfance – janvier à juillet 2023



Depuis le 1er janvier 2019, Quimper Bretagne Occidentale est compétente en matière de petite enfance et d'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans.

Bretagne Occidentale s'engage et s'investit dans la relation parent/enfant en proposant un programme « Les rendez-vous de la petite enfance » : activités d'accompagnement à la parentalité sur des thématiques en adéquation avec les attentes des parents et des futurs parents. L'accès est gratuit. Rencontre collective avec une psychomotricienne, une puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants

sur une thématique comme le choix du matériel, l'aménagement des espaces de bébé et les postures éducatives. Pôle enfance d'Ergué-Gabéric de 18h15 à 20h15 - 10 janv. - 4 avr. - 23 mai – 4 juillet: Sur inscription au 02 98 98 86 50.

Plus d'informations sur les ateliers proposés sur les sites : [www.lagazettedespoussettes.bzh](http://www.lagazettedespoussettes.bzh) et [qbo.bzh](http://qbo.bzh)

### Bibliothèque de Quéménéven : Animations

Le 25 février, une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont répondu présents au goûter de Cornebidouille organisé par les bénévoles de la bibliothèque.

Une histoire très attendue par nos jeunes lecteurs, même si la plupart d'entre eux, connaissaient déjà le terrible secret de Cornebidouille !

Noémie et Shere Baz, tous deux passionnés de jeux de sociétés vous invitent à les rejoindre pour une soirée-jeux, riche en intrigues **le 17 mars à 19 h** avec repas participatif...

De nouveaux romans vous attendent à la bibliothèque.



Retrouvailles et loisirs

L'assemblée générale de l'association "retrouvailles et loisirs" s'est tenue le 11 février 2023 dans la salle municipale Plus de 40 adhérents ont répondu à la convocation du bureau. Monique Cariou, présidente de l'association a présenté les prochains rendez-vous. A l'issue de l'assemblée générale un repas a été servi au restaurant Tal AR Hoat.



La chorale, Blev gris Kemeneven, a animé cette journée dans la joie et la bonne humeur, comme à son habitude.

16 mars	Café-jeux
30 mars	Café-jeux
13 avril	Repas crêpes
11 mai	Mini loto
25 mai	Visite d'un jardin botanique à Landrévarzec
08 juin	Jeux : le savez-vous à Quéménéven
15 juin	Jeu : le savez-vous à Landrévarzec
6 juillet	Café-jeux

Les rendez-vous à ne pas manquer...

Contact : Monique Cariou 07 85 45 44 02



L'association "Retrouvailles et Loisirs" collecte les journaux.

Les personnes souhaitant s'en débarrasser peuvent les déposer aux endroits suivants :

Au bourg dans le container jaune situé dans l'entrée de la mairie, à la gare dans le local situé à côté des vestiaires du court de tennis et à Kergoat dans la salle Ty Ragaud.



Après la parution d'un premier livre sur les débuts du lycée Jean-Moulin de Châteaulin (de la création en 1958 jusqu'en 1968), l'équipe de rédaction prépare une suite, de 1970 à 2000.

Pour étoffer les articles, elle souhaite faire appel aux anciens élèves et à leurs parents, pour obtenir des témoignages, photos, anecdotes sur cette période.

Contacts : Jean-Pierre Quéméner, 2 ar Rozen, 29160 Crozon. [yanber.kemener@wanadoo.fr](mailto:yanber.kemener@wanadoo.fr)

Annie Colin Canévet, 652 rue Kastellin, 29150 Saint Coultz. [annie.colin@orange.fr](mailto:annie.colin@orange.fr)

La direction départementale des Finances publiques met en place un nouveau service à **Plogonnec**.

**Une permanence est assurée en mairie les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois, depuis le 6 septembre, de 14h00 à 17h00.**

**Téléphone : 02 98 91 72 06**

Chaque année, ce sont près de **150 surveillants de baignade** et des activités nautiques qui sont engagés sur une trentaine de postes de secours afin d'assurer la sécurité des plages du Finistère.



La campagne d'engagement pour la saison 2023 a déjà débuté et les candidats peuvent postuler jusqu'au 12 mars 2023.

Durant l'été 2022, les surveillants de baignade et des activités nautiques engagés sur les postes de secours du Finistère ont effectué plus de 7 138 interventions et 6 991 actions de prévention. Chaque année, ce sont près de 150 surveillants de baignade et des activités nautiques qui sont engagés sur une trentaine de postes de secours afin d'assurer la sécurité des plages du Finistère.

La campagne d'engagement pour la saison 2023 a déjà débuté et les candidats peuvent postuler jusqu'au 12 mars 2023.

Pour candidater, rendez-vous sur : [www.sdis29.fr](http://www.sdis29.fr), rubrique « Surveillants de baignade SDIS 29 » tel : 02 98 10 31 50

### Entretenir la mémoire

La cérémonie du 61<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu le dimanche 19 mars 2023.

A 10 h 50 : rassemblement place du 19 mars 1962.

A 11 h 00 : lecture des textes officiels et dépôt de gerbes.

A l'issue de la cérémonie un verre de l'amitié sera offert par la mairie à la salle municipale.



### L'USQ en tête de son groupe ! Peut-être la montée en D1...

#### Prochains matches

#### **Equipe A**

19 mars : Pouldergat / Quéménéven  
26 mars : Quéménéven / Quimper Penhars (B)  
02 avril : Plogastel JS / Quéménéven  
16 avril : Quéménéven / Porzay  
23 avril : Gourlizon (B) Quéménéven  
07 mai : Quéménéven / Le Juch  
14 mai : Plomelin/Quéménéven

#### **Equipe B**

19 mars : Crozon (B) : Quéménéven  
26 mars : Quéménéven / Gouézec  
02 avril : Briec B / Quéménéven  
16 avril : Quéménéven / Pont de Buis (B)  
23 avril : Lanvéoc (B) / Quéménéven  
07 mai : Quéménéven / (B) Briec (B)  
14 mai : Telgruc (B) / Quéménéven



### Horaires des messes et célébrations-Paroisse Sainte Anne - Châteaulin / mars 2023

Samedi 11 mars : 18 h 00 Saint Nic  
Dimanche 12 mars : 9 h 30 Locronan  
Dimanche 19 mars : 11 h 00 Marche Carême Sainte-Anne  
Samedi 25 mars : 18 h 00 Ploeven  
Dimanche 26 mars : 9 h 30 Cast



Faites-nous parvenir vos événements !

Articles et photos (format jpeg), avant le 10 de chaque mois au : [petitjaune@orange.fr](mailto:petitjaune@orange.fr)

Site web de la commune

[www.quemeneven.bzh](http://www.quemeneven.bzh)